

Bonjour,

Votre enfant est inscrit en classe de terminale au CNED, en scolarité complète réglementée.

Comme je le précisais dans mon précédent message, dans le cadre de la crise sanitaire et des décisions d'aménagement des épreuves d'examen qui ont été prises par le ministère de l'éducation nationale, l'examen reposera cette année uniquement sur le contrôle continu. Les épreuves terminales seront validées sur le fondement du livret.

Je vous invite à consulter régulièrement les questions/réponses sur l'aménagement des épreuves sur [le site du ministère de l'éducation nationale](#).

Je souhaitais aujourd'hui vous apporter une information spécifiquement liée à la scolarisation de votre enfant au CNED.

Pour les élèves du CNED, la crise sanitaire, et plus particulièrement la décision de fermeture des établissements scolaires du présentiel, n'a pas modifié l'organisation des études et de la scolarité à distance. Le dispositif CNED d'enseignement/apprentissage à distance a perduré. Depuis le 16 mars, votre enfant a pu poursuivre ses apprentissages, échanger avec ses professeurs et rendre des devoirs.

**C'est pourquoi, en accord avec le ministère de l'éducation nationale, il a été décidé que pour les élèves du CNED, les notes obtenues pendant la période de confinement seront prises en compte dans le livret scolaire.**

Aussi, comme je l'ai déjà fait dans mes précédents messages, j'encourage votre enfant à poursuivre ses apprentissages. Les professeurs continuent à répondre aux questions liées à la compréhension des cours. La correction des devoirs déposés sur l'espace de formation en ligne CNED360 est assurée.

Suite aux décisions d'aménagement des épreuves que le ministère de l'éducation nationale a dû prendre pour faire face à l'épidémie qui nous frappe, **des éléments de mise en œuvre restent à finaliser notamment le calendrier d'arrêt des notes pour le livret. Le CNED est en relation avec le ministère afin que soient précisées les modalités pour ses élèves. Sitôt ces précisions apportées, je vous en informerai.**

D'ici là, je me joins à l'ensemble des équipes du CNED pour souhaiter à votre enfant un bon travail.

Nous restons tous et toutes mobilisés pour sa réussite.

**Michel Reverchon-Billot**

*Inspecteur général de l'éducation nationale  
Directeur général*